

Justificatif généré le 06/09/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 06/09/2024
Département : Seine-Saint-Denis (93)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/750246
N° d'annonce : 750246

DUGNY INFORMATIQUE

Société à responsabilité limitée au capital de 48.390 €

Siège social : 2 Rue Pierre Fixot 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

433 978 921 R.C.S. Bobigny

Suivant déclaration en date du 28 juin 2024, l'associé unique, la société : CHIMIREC DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée, 2 Rue Pierre Fixot 93600 AULNAY SOUS BOIS, 391 282 597 R.C.S. Bobigny a décidé de dissoudre la société DUGNY INFORMATIQUE en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société DUGNY INFORMATIQUE à la société CHIMIREC DEVELOPPEMENT.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Bobigny.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeTNQH5Gd

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeTNQH5Gd>

